



Marché Actions : +0,0%

Capitalisation boursière actions : **FCFA 34,8 Mds**

Titres	Dern. Cours	Variation 1 mois	PER
LA REGIONALE	42 000	0%	33,8x
SOCAPALM	25 010	+8,69%	14,3x
SAFACAM	19 999	-0,0050%	18,2x
SIAT GABON	28 500	0%	NA
SEMC	47 000	0%	27,3x

Marché Obligataire : +0,0% (FCFA 809,7 Mds)

Titres	Valeur nominale	Cours	Taux d'intérêt
ECMR.04 - 16/21	2 500	100,60	5,50%
ECMR.05 - 18/23	7 500	100,60	5,60%
ALIOS.01 - 18/23	5 000	100	5,75%
ALIOS.02 - 14/21	1 428,571	100	6,25%
EOCG.01 - 16/21	2 500	100	6,50%
EOG.04 - 17/22	5 000	100	6,50%
EOG.05 - 19/24	10 000	99	6,25%
EOGSAF - 19/22	6 666,667	100	6,00%
EOBDE - 20/27	10 000	100	5,45%
EOCG.02 - 21/26	10 000	95	6,25%
EOG.06 - 21/26	10 000	100	6,00%

Devises

Devises/XAF	17/09/21	24/09/21	Variation
CAD	439,29	441,33	+0,46%
USD	558,01	559,33	+0,24%
GBP	768,48	765,94	-0,33%
YEN	5,08	5,06	-0,34%
ZAR	38,03	37,52	-1,35%

Matières premières

Cours des matières premières	24/09/21	Variation
Bois (USD per 1.000 board-feet)	78,09	+3,65%
Huile de palme (USD per ton)	1 115,04	+2,89%
Bois (USD per 1.000 board-feet)	643,00	+1,42%
Fer (per dry metric ton)	120,10	-2,36%
Cacao (USD per ton)	2 450,35	-2,48%
Caoutchouc (USD per kg)	160,20	-2,73%

Comprendre : Association Professionnelle des Sociétés de Bourse d'Afrique Centrale (APSABC)

L'APSABC a pour mission d'exprimer le point de vue des intermédiaires du marché (professionnels) sur les enjeux majeurs de l'évolution des métiers de marché et de veiller à la prise en compte de leur point de vue par les différentes instances amenées à traiter de ces questions.

Toute société de bourse dûment agréée par la COSUMAF est tenue d'adhérer à l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse d'Afrique Centrale (APSABC), conformément aux dispositions de son règlement général.

L'APSABC, représentée par son Président, il siège au Conseil d'Administration de la BVMAC. Il veille à l'observation par ses membres des dispositions de la loi relative au marché financier et des textes pris pour son application.

Pour les questions intéressant la profession, l'APSABC sert d'intermédiaire entre ses membres d'une part et le Régulateur, les pouvoirs publics ou encore tout autre organisme national ou étranger.

L'APSABC étudie les questions intéressant l'exercice de la profession, notamment l'amélioration des techniques de bourse, la création de services communs, l'introduction de nouvelles technologies, la formation du personnel.

L'APSABC peut être consultée par la COSUMAF et la BVMAC sur toute question intéressant la profession. De même, elle peut leur soumettre des propositions dans ce domaine.

Analyse de la cote (20 au 24 septembre)

Performance hebdomadaire : La BVMAC clôture la semaine sur une capitalisation flottante de FCFA 34,8 Mds.

Volumes échangés : 20 titres ont été échangés entre le 20 et le 24 septembre 2021 pour une valeur totale de transactions de FCFA 840 000. Les échanges ont essentiellement portés sur le titre LA REGIONALE (+100%). Le carnet d'ordre du marché indique sur une base hebdomadaire, une légère hausse de la demande de titres SOCAPALM (+0,21), contre une baisse de la demande chez LA REGIONALE (-94,4%) et une légère baisse de l'offre de titres SAFACAM (-0,96%) contre une stabilité de l'offre chez SEMC (+0,0%).

Faits Majeurs

- La valeur « EOG 6,25% Net 2019-2024 », procèdera le 04 octobre 2021, au remboursement du capital et des intérêts sur la base d'un coupon net à percevoir par obligation s'élevant à F CFA 3 125 (soit FCFA 2 500 F CFA au titre de l'amortissement du principal et FCFA 625 pour les intérêts). Les opérations d'encaissement débuteront le mardi 05 octobre 2021 auprès des guichets des Sociétés de Bourse ;
- Projet de levée de fonds à hauteur de FCFA 275 Mds sur le marché des titres publics par l'Etat du Cameroun, à travers l'émission des Bons du Trésor Assimilables (BTA) pour FCFA 120 Mds (44%) et des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) pour FCFA 155 Mds (56%) ;
- Évolution du processus de diversification des moyens de paiement au guichet unique marquée par une présentation des nouvelles fonctionnalités de la plateforme de paiement (e-Payment) dédiée aux opérations du commerce extérieur aux banques et opérateurs de la monétique le vendredi 24 septembre 2021 ;
- Instaurant d'un titre de transit unique par l'Etat du Cameroun, sur les corridors Douala-Bangui et Douala-Djamena afin d'éviter aux opérateurs : (i) un double paiement de droits (dans le pays de transit et en RCA ou au Tchad), et (ii) de multiples déclarations de marchandises aux points de rupture (Edea, Belabo, Ngaoundéré, etc.).

Marché Monétaire

Le marché monétaire de la BEAC mettra en adjudication les OTA et BTA suivants lors de la séance d'adjudication du 29 septembre 2021 :

Titres	Emetteurs	Maturité	Taux	Montant (Mds)
OTA	Cameroun	05 ans	5,5%	FCFA 60 Mds
OTA	Congo	02 ans	5,5%	FCFA 15 Mds
BTA	Congo	52 semaines	NA	FCFA 10 Mds
BTA	Cameroun	26 semaines	NA	FCFA 20 Mds